



Secrétariat Général

**15^{ème} Session du Partenariat pour les Forêts du Bassin
du Congo (PFBC)
YAOUNDE, 18 JUIN 2015**

**Allocution de Monsieur Honoré TABUNA
Représentant du Secrétaire général de la Communauté Economique
des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC)**

Monsieur le Vice Premier Ministre de la République du Cameroun ;
Mesdames, Messieurs les Ministres des Etats membres de la CEEAC ;
Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs des Etats membres de la CEEAC ;
Mesdames, Messieurs, les membres du Corps Diplomatique et les Représentants des Organisations Internationales ;
Madame, Messieurs les Ambassadeurs des pays ex Facilitateur du PFBC ;
Madame l’Ambassadeur, Chef de Délégation de l’Union européenne ;
Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC ;
Monsieur le Facilitateur du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo ;
Distingués Invités ;
Mesdames, Messieurs,

Au nom de l’Ambassadeur Ahmad ALLAM-MI, Secrétaire général de la Communauté Economique des Etats de l’Afrique Centrale (CEEAC), je voudrais avant tout remercier les Autorités camerounaises, notamment Son Excellence Paul BIYA, Président de la République, Chef de l’Etat, pour avoir accepté d’accueillir cette 15^{ème} session sur le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo.

Je voudrais également vous remercier pour avoir accepté de procéder à l’ouverture de nos travaux de ce jour. Nous y voyons le soutien du Gouvernement au PFBC.

Je voudrais aussi remercier le Facilitateur du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo pour avoir invité le Secrétaire général de la CEEAC qui n’a pu faire le déplacement de Yaoundé en raison d’un conflit de calendrier.

Je tiens à renouveler la gratitude du Secrétariat général de la Communauté à l’endroit de tous les Partenaires Techniques et Financiers pour leur soutien à la gestion des ressources naturelles des forêts du Bassin du Congo.

Monsieur le Vice Premier Ministre ;
Monsieur le Facilitateur ;
Mesdames, Messieurs ;

Le Secrétariat général de la CEEAC salue le choix du thème de ces assises «Ecosystèmes du bassin du Congo : capital naturel, producteur de valeur économique et moteur de croissance verte pour le bien être des populations».

Comme vous le savez, l’économie verte n’est pas un choix mais une obligation pour les Etats membres de la CEEAC lorsqu’on se réfère au potentiel de la sous région en ressources naturelles et aux activités traditionnelles de valorisation de ces ressources.

Pour le Secrétariat général de la CEEAC, le développement de l’économie verte constitue une voie de diversification incontournable de l’économie hors pétrole et hors minerais de nos Etats membres.

Cette vision vient d’être confirmée par la 16^{ème} Conférence des Chefs d’Etat et de Gouvernement organisée à NDjamena le 25 mai 2015.

Au cours de leur Conférence, les Chefs d'Etat ont adopté la décision portant sur le développement du Système de l'Economie Verte en Afrique Centrale.

A la fois une vision, un outil et approche systémique, ce système est notre modèle de développement de l'économie des ressources naturelles.

Messieurs le Vice Premier Ministre ;

Monsieur le Facilitateur ;

Mesdames, Messieurs ;

Après l'engagement politique des Chefs d'Etat, nous sommes conscients du chemin qui reste à parcourir pour le développement de l'économie verte en Afrique centrale et ses impacts socio économiques attendus dans les Etats et auprès de populations. Les défis à relever sont nombreux et difficiles mais pas insurmontables.

Notre optimisme et notre détermination sont guidés et soutenus par cette belle pensée de Victor HUGO à savoir : «une bonne idée finit par s'imposer».

Le premier défi majeur est la construction d'une CEEAC forte, compétente, compétitive et capable d'assurer son rôle et son mandat dont la coordination politique de toutes les activités sous régionales en matière d'environnement à travers le fonctionnement d'un grand département Environnement et Gestion des Ressources Naturelles.

Dix sept ans après son plan de relance en 1998, le Secrétariat général de la Communauté salue la volonté des Chefs d'Etat et de Gouvernement d'Etats d'accélérer la réforme institutionnelle et organisationnelle de la CEEAC.

Placée sous l'Autorité du Président en Exercice de la CEEAC, Président de la République Gabonaise, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, cette réforme devrait toucher, entre autres, les questions liées à la coopération et au partenariat stratégique.

Monsieur le Vice Premier Ministre ;

Monsieur le Facilitateur ;

La place de la Coopération et de Partenariat Stratégique dans la réforme illustre l'importance que le Secrétariat général de la Communauté attache aux Partenaires.

A nos yeux, leur rôle est primordial pour compléter nos efforts et ceux des Etats membres dont la majorité aspire à l'émergence.

A ce sujet, j'ai le plaisir de vous annoncer la signature le 23 juin 2015 à Bruxelles du nouveau cadre de coopération entre l'Union européenne et la région Afrique centrale au travers le Programme Indicatif Régional (PIR) 11^{ème} FED pour la période 2014-2020.

La mobilisation d'un budget de 88 millions d'euros pour la gestion des ressources naturelles pour ce PIR, est une preuve supplémentaire de l'engagement de l'Union européenne en faveur du bassin du Congo.

Portant sur le renforcement des capacités et l'économie verte, notamment l'économie des aires protégées, ce programme inaugure le développement partagé en matière d'économie hors pétrole moins émettrice de CO2.

Qu'il me soit ainsi permis de féliciter la France pour le dispositif diplomatique, politique et marketing destiné à la réussite de la 21^{ème} Conférence des Parties (COP 21) à la Convention Cadre des Nations Unies sur la lutte contre les Changements Climatiques prévue à Paris à la fin de cette année.

Suivant la recommandation de la 16^{ème} Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement tenu récemment, le Secrétariat général de la CEEAC, en s'inspirant des préparatifs de la COP 15 de Copenhague en 2009, va organiser dans les prochains mois en accord avec ses Etats membres, avec l'appui technique de la Commission des Forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) et le soutien des Partenaires Techniques et Financiers, une réunion de concertation afin de convenir de la position commune de la sous région.

Pour terminer, je réitère, Monsieur le Vice Premier Ministre, mes félicitations aux Hautes Autorités camerounaises, notamment Son Excellence, Paul BIYA, pour l'accueil de la 15^{ème} session du Partenariat des Forêts du Bassin du Congo.

Votre présence à cette cérémonie et l'engagement du Gouvernement de la République pour la redynamisation de l'Organisation pour la Conservation de la Faune Sauvage en Afrique (OCFSA) illustre implication du Président de la République aux questions liées à l'économie de la conservation de la biodiversité.

Enfin qu'il me soit permis de féliciter la Facilitation américaine et souhaitée la bienvenue à la Facilitation de l'Union européenne, notre partenaire stratégique en matière de la gestion des ressources naturelles.

Je vous remercie